



GRAYMONT

À propos de Graymont

Portée du rapport

Le Rapport sur la durabilité de 2015 de Graymont résume le rendement de l'entreprise et de ses filiales en matière de durabilité. Les opérations de Graymont liées à la Chaux représentent la plus grande partie des répercussions économiques, environnementales et sociales de l'entreprise. Les données et renseignements présentés dans la section Préservation de l'environnement de ce rapport portent surtout sur les activités liées à la chaux. Les données et renseignements présentés dans les sections Culture de travail et Relations avec la communauté portent sur l'ensemble des activités.

Les opinions, les données et les informations qui y sont présentées portent sur l'année civile 2015, à quelques exceptions près qui sont mentionnées. L'information concernant les activités en Nouvelle-Zélande s'applique à la période de juillet à décembre 2015. Certaines données antérieures y figurent pour les années 2011 à 2014, encore une fois à quelques exceptions près qui sont mentionnées. Le rapport comprend des références à l'année 2004 qui a été définie comme année de référence. La publication du rapport de 2016 est prévue pour avril 2017.

Graymont est un chef de file émergeant sur le marché mondial de la production de chaux et de produits de calcaire. Desservant les principaux marchés des États-Unis et du Canada, l'entreprise étend aussi son rayonnement à la région Asie-Pacifique, en plus de ses investissements importants dans Grupo Calidra, le plus grand producteur de chaux du Mexique. Familiale et gérée par des professionnels, l'entreprise a des racines qui remontent à plus de 65 ans.

Les activités de chaux de Graymont sont axées sur la production de chaux calcique et de chaux dolomitique et de produits de chaux à valeur ajoutée comme les chaux hydratées et le carbonate de calcium précipité, ainsi que de calcaire pulvérisé et de pierres de construction. L'entreprise exploite également des sites de production de matériaux de construction, le Groupe Matériaux, qui fournit les marchés du Nord de l'État de New York et de l'Alberta. Tout au long du présent document, ces secteurs d'exploitation seront désignés comme les divisions de « Chaux » et « Matériaux ».

Une multitude d'applications environnementales pour la chaux

La chaux, principal produit de Graymont, est un produit chimique industriel polyvalent qui est depuis longtemps indispensable à plusieurs applications et processus industriels essentiels, notamment la production d'acier, d'alumine, de pâte et papier, d'uranium, d'or, de cuivre et d'autres matériaux. Plus récemment, la chaux s'est également imposée comme un élément essentiel dans le traitement d'une multitude de problèmes environnementaux complexes, provoqués à la fois par l'homme et par la nature. La réduction des pluies acides, la remise en état des terres, l'épuration de l'eau et le traitement des eaux usées, l'agriculture, la production de pétrole et de gaz et la production d'électricité font partie de la longue liste en croissance d'applications essentielles des produits Graymont en matière de durabilité.

TABLE DES MATIÈRES

À propos de Graymont

1 Mission, vision et valeurs de Graymont

2 Message du Président et chef de la direction

4 Gouvernance d'entreprise et responsabilisation

5 Code d'éthique et de conduite professionnelle

6 Culture de travail

12 Préservation de l'environnement

18 Relations avec la communauté

24 Données sur le rendement en durabilité

28 Installations de chaux nord-américaine de Graymont

29 Installations de chaux de Graymont en Nouvelle-Zélande

30 Division des matériaux de Graymont

32 Lexique et abréviations

Mission de Graymont

Améliorer notre monde en répondant de manière responsable aux besoins de la société en matière de produits de chaux et de pierre de qualité.

Notre vision

La vision de Graymont est d'être un leader mondial dans tout ce que nous accomplissons! Cette vision sera réalisée lorsque :

- ▶ vous saurez que nos établissements sont des environnements sécuritaires, propres et ordonnés où tout le monde partage un engagement ferme envers un milieu de travail sans incident ni blessure ;
- ▶ vous reconnaîtrez notre engagement à dépasser les attentes de nos clients en leur offrant des produits et des services fiables et de qualité ;
- ▶ vous aurez le sentiment que nous développons de manière proactive nos relations et que nous entretenons des liens solidaires avec nos voisins et les autres partenaires pour assurer le succès à long terme de Graymont et de nos communautés ;
- ▶ vous saurez que nous nous sommes engagés à améliorer notre performance environnementale ;
- ▶ vous constaterez que nous optimisons continuellement nos processus et nos activités pour offrir une valeur ajoutée à tous nos partenaires ; et
- ▶ vous saurez que nous sommes une équipe talentueuse composée d'individus habilités et engagés qui collaborent pour offrir un rendement de classe mondiale.

Nos valeurs

Le succès ultime de Graymont repose sur les efforts d'individus passionnés qui sont prêts à s'engager activement dans le travail d'équipe et la collaboration interservices, conformément à nos valeurs communes. Ces valeurs sont les suivantes :

- ▶ Intégrité
- ▶ Respect
- ▶ Travail d'équipe
- ▶ Innovation
- ▶ Excellence
- ▶ Vision à long terme
- ▶ Responsabilisation

Message du président et chef de la direction

Je vous invite à faire la lecture de ce Rapport sur la durabilité 2015 de Graymont. Comme j'aime le rappeler, notre engagement à devenir un chef de file de l'industrie dans toutes les facettes de la durabilité (santé, sécurité et environnement, économie et société) est à la base de la mission de Graymont d'améliorer notre monde en répondant de façon responsable aux besoins de la société en matière de chaux et de produits de pierre de qualité. Je suis ravi de constater que nous avons réalisé des progrès additionnels à ces égards en 2015.

Comme j'aime le rappeler, notre engagement à devenir un chef de file de l'industrie dans toutes les facettes de la durabilité (santé, sécurité et environnement, économie et société) est à la base de la mission de Graymont d'améliorer notre monde en répondant de façon responsable aux besoins de la société en matière de chaux et de produits de pierre de qualité. Je suis ravi de constater que nous avons réalisé des progrès additionnels à ces égards en 2015.

Sur le plan de la sécurité, nos efforts continus pour accroître davantage notre rendement se sont traduits par des améliorations des indicateurs clés, dont la fréquence des incidents et, surtout, leur gravité. Comme décrit plus loin dans le présent rapport, après quelques années plus difficiles sur le plan des résultats, les deux mesures connexes ont connu une baisse en 2015, ce qui a clairement montré que les absences des employés victimes d'accidents de travail ont diminué d'environ 60 % comparativement à l'année précédente.

Les réalisations du Groupe de travail Zéro blessure ont permis à Graymont d'améliorer son rendement en matière de sécurité. Le groupe, a terminé son mandat de deux ans qui a mené au déploiement et à la mise en œuvre de 19 nouvelles normes de santé et sécurité. Le populaire Défi Sécurité, qui se tient maintenant chaque année dans toutes les installations de Graymont, aide aussi à stimuler l'engagement et la participation des employés.

Bien que nous ayons des raisons d'être fiers de l'amélioration constante de notre rendement, il y a encore amplement place à l'amélioration. Au bout du compte, rien n'est plus important que de s'assurer que tous retournent à la maison en santé et en sécurité pour rejoindre leurs familles et leurs êtres chers. Nous devons donc continuer à travailler pour atteindre notre objectif d'un milieu de travail sans blessure.

Sur le plan de l'environnement, de plus en plus de gouvernements adoptent des règlements, élaborent des normes, fixent des objectifs de réduction et mettent en place des mécanismes de tarification du carbone visant à réduire la pollution atmosphérique, notamment les émissions de gaz à effet de serre.

Étant une entreprise qui œuvre dans le domaine de la production de chaux et de produits à base de chaux, nous pouvons être fiers de faire partie de la solution aux problèmes environnementaux : la chaux est de plus en plus utilisée pour atténuer ou surmonter les défis environnementaux comme la lutte contre la pollution atmosphérique, la réhabilitation de sites et le traitement des eaux usées.

Graymont travaille aussi de façon proactive pour réduire son empreinte carbone. Par exemple, en 2015, nous avons ajouté un troisième four à faibles émissions à la fine pointe de la technologie au complexe minier



et de production à Pleasant Gap, en Pennsylvanie. Nous avons aussi redémarré un four vertical utilisant une nouvelle technologie d'alimentation au gaz naturel à notre usine d'Havelock, au Nouveau-Brunswick.

Bien que le rendement de Graymont sur le plan des émissions se soit amélioré au cours des dernières années, nous sommes déterminés à placer la barre plus haute. En tenant compte des résultats d'un examen de deux ans qui s'est terminé en 2015, nous travaillons à établir des normes environnementales et des exigences en matière de rendement pour toutes les installations de Graymont, tout en nous efforçant de nous améliorer continuellement.

Quand il est question du pilier social de la durabilité, je peux vous assurer que Graymont prend ses engagements très au sérieux. À nouveau en 2015, nous avons travaillé fort pour bâtir notre réputation par un engagement concret auprès des principales parties prenantes telles que les gouvernements, les organismes non gouvernementaux (ONG) et les communautés — y compris les Premières Nations et les Autochtones — et la démonstration de la volonté de l'entreprise d'opérer d'une manière responsable qui crée de la valeur et des bénéfices durables pour toutes les parties.

Je vous prie de lire attentivement la section Relations avec la communauté du présent rapport, qui comprend des mises à jour sur un certain nombre de projets novateurs en cours, dont le projet Harmonie de Marbleton et le projet Héritage de Bedford, visant à assurer la durabilité de deux exploitations de longue date tout en maintenant la qualité de vie dans leurs communautés. Il est aussi question des efforts concertés de Graymont pour établir des relations significatives avec les Autochtones des régions où l'entreprise prévoit s'installer, dont l'intérieur de la Colombie-Britannique et la haute péninsule du Michigan.

Bien entendu, la viabilité économique et la création de valeur constituent les piliers qui détermineront finalement si une entreprise sera durable à long terme. Graymont cherche donc à devenir un chef de file mondial dans ce secteur, offrant un rendement intéressant aux propriétaires tout en assurant un développement social et économique durable pour nos communautés, que ce soit par la création d'emplois, l'achat local et le soutien des programmes communautaires.

Dans la foulée de l'orientation stratégique déterminée par l'équipe de la haute direction de Graymont et approuvée par le Conseil d'administration, des mesures ont été prises en 2015 pour mieux cibler le secteur de la chaux et de la pierre de chaux tout en élargissant sa portée géographique. L'achat en milieu d'année de deux producteurs de chaux en Nouvelle-Zélande a marqué une étape sur le plan de l'expansion de Graymont à l'extérieur des frontières de l'Amérique du Nord pour desservir de nouveaux clients dans certains marchés mondiaux. À la fin de 2015, à la suite d'un examen stratégique, nous avons annoncé que le Groupe des Matériaux du Québec serait dissous et que certaines entreprises devraient être vendues, les actifs restants étant regroupés dans le Groupe de la Chaux.

En terminant, je veux remercier nos équipes dans toutes les installations de Graymont ainsi que nos partenaires dans les communautés et les autres intervenants clés pour leur soutien et réitérer l'engagement inébranlable de Graymont envers le développement durable.



Stéphane Godin
Président et chef de la direction
Graymont
21 mars 2016

Gouvernance d'entreprise et responsabilisation

Au cœur de la philosophie d'entreprise de Graymont, nous retrouvons une approche à long terme, qui repose sur un solide engagement en faveur de la croissance durable et une adhésion stricte au principe de gestion responsable de l'environnement, du milieu de travail et des pratiques d'exploitation.

Cette philosophie se manifeste à travers nos actions à tous les niveaux de l'entreprise, du Conseil d'administration et gestionnaires de l'Équipe de leadership stratégique (ELS), aux superviseurs et employés de première ligne à travers l'organisation.

Surveillance par le Conseil

Le Conseil d'administration a pour objectif premier de créer de la valeur pour les actionnaires. Le Conseil reconnaît que pour réaliser cet objectif, l'entreprise doit maintenir un excellent rendement en matière de santé et de sécurité, ainsi qu'un tout aussi bon rendement économique, environnemental et social. Ainsi, dans le cadre de ses responsabilités de surveillance et de gouvernance, le Conseil d'administration tient la direction imputable de la gestion responsable des affaires de l'entreprise.

Le Comité Environnement, Santé et Sécurité (ESS) du Conseil d'administration, qui se réunit deux fois par année, surveille de près le rendement de l'entreprise à l'égard de ces trois aspects essentiels. Le Comité ESS s'assure d'une diligence raisonnable en examinant le rendement de l'entreprise dans ces aspects et en rapportant ses activités au Conseil d'administration. La direction fournit également des rapports sur les questions d'environnement, de santé et de sécurité lors de chaque rencontre régulière du Conseil d'administration. D'autres rapports sont fournis au besoin en cours d'année.

Les quatre autres comités du Conseil d'administration surveillent d'autres aspects de la gestion qui sont essentiels à la durabilité et la viabilité à long terme de Graymont: les Comités des Pensions et Avantages et de la Rémunération, en ce qui a trait à l'attraction et la rétention des employés; le Comité des Réserves, en ce qui a trait à la continuité des opérations; et le Comité d'Audit, en ce qui a trait à l'imputabilité et la viabilité.

Équipe de leadership stratégique (ELS)

L'ELS a elle aussi développé et mis en œuvre une vaste stratégie qui reflète la vision de classe mondiale de Graymont. Cette stratégie a pour objectif de favoriser l'amélioration continue dans les six aspects clés indiqués ci-dessous.



Une responsabilité partagée par tous

En résumé, d'un point de vue organisationnel, la responsabilité à l'égard du développement durable revient, à différents degrés, à la direction et aux dirigeants aux niveaux local, régional et de l'entreprise.

Graymont fait appel à un processus d'examen du rendement annuel, qui est intégré à tous les niveaux de gestion, pour s'assurer que les objectifs fixés correspondent à la stratégie de l'entreprise, et que nous progressions et favorisons l'amélioration continue.

Cependant, l'engagement ferme de Graymont à l'égard de la responsabilité sociale d'entreprise transcende toutes les frontières de divisions, de services et de niveaux hiérarchiques. Il y a chez Graymont une attente fondamentale qui veut que tous les employés partagent une responsabilité à l'égard du développement et du maintien d'une organisation durable.

Code d'éthique et de conduite professionnelle

L'engagement de Graymont à opérer avec intégrité et en conformité avec les normes d'éthique les plus élevées fait partie intégrante de la base sur laquelle nous bâtissons une entreprise de classe mondiale. Notre Code d'éthique et de conduite professionnelle définit les normes que tous les employés, les représentants et les administrateurs de Graymont doivent respecter.



Culture
de travail



Culture de travail

L'avantage concurrentiel de Graymont provient en grande partie des 1 500 hommes et femmes remarquables qui mettent à profit leurs compétences et leur énergie quotidiennement dans nos bureaux et nos usines à travers l'Amérique du Nord et, depuis le milieu de l'année 2015, en Nouvelle-Zélande. Graymont aspire à leur offrir une rémunération et des avantages concurrentiels, un milieu de travail sain et sécuritaire ainsi que des occasions d'apprentissage et de perfectionnement pour leur permettre de réaliser leur plein potentiel.



RÉSULTATS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ

2,85

Taux d'incidents à déclarer (point de repère de 2015 aux É.-U., la moyenne de l'industrie minière métallique et non métallique était de 2,2)

1,09

Taux d'incidents avec perte de temps (point de repère de 2015 aux É.-U., la moyenne de l'industrie minière métallique et non métallique était de 0,88)

0

décès pour la 6^e année consécutive

Sécurité

La santé et la sécurité sont au cœur des activités de Graymont ; elles sont essentielles à la concrétisation de notre vision d'être un chef de file à tous les égards. Il n'y a rien de plus important que de veiller à ce que nos collègues retournent en toute sécurité à la maison retrouver leur famille et leurs proches à la fin de la journée. D'où notre engagement à l'égard du but ultime de zéro blessure au travail.

Notre approche multidisciplinaire insiste sur l'importance du travail d'équipe et de la collaboration interfonctionnelle pour en arriver à une amélioration continue de notre rendement en matière de sécurité à l'échelle de l'entreprise, conformément à notre culture « Un Graymont ».

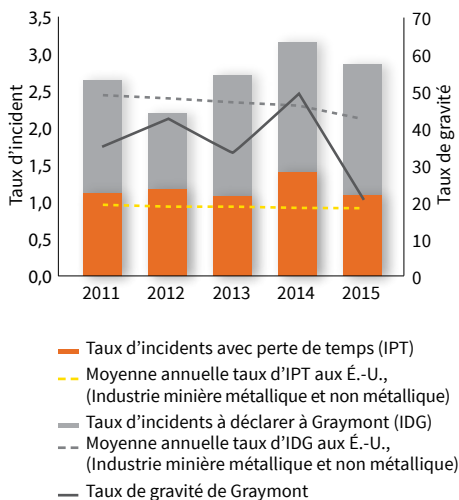
Double priorité sur les systèmes et les gens

Avec l'évolution de nos connaissances sur les accidents de travail, l'accent est de plus en plus mis sur l'amélioration du système de travail, en plus de la sensibilisation des employés et des initiatives de formation. Graymont a donc adopté une approche équilibrée qui cible à la fois les systèmes et les gens.

Les recherches démontrent que pour améliorer le rendement d'une entreprise en matière de sécurité, il faut cibler deux aspects distincts du risque: 1) Éviter, éliminer ou réduire la probabilité qu'un accident lié à un danger survienne; et 2) Réduire la gravité de la blessure ou du dommage en cas d'incident ou d'exposition.

Culture de travail

Figure 1
Rendement de Graymont en matière de sécurité

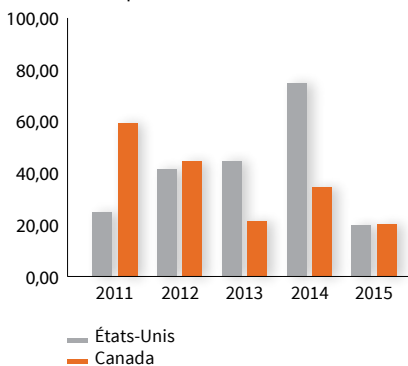


Améliorations en 2015

Les efforts continus pour accroître davantage le rendement de Graymont sur ces deux fronts a permis de réaliser des progrès en 2015, comme le montrent les indicateurs clés pertinents : le taux d'incidents à déclarer chez Graymont (IDG) qui mesure la fréquence des incidents ainsi que le taux d'incidents avec perte de temps (IPT) et le taux de gravité de Graymont (TGG) (voir la figure 1).

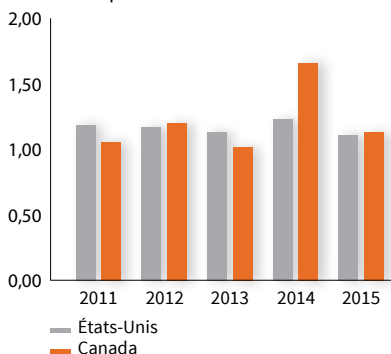
Tout en continuant à viser un milieu de travail sans blessure, Graymont a mis davantage l'accent sur la réduction de la gravité des accidents comme l'indique le TGG qui mesure essentiellement la durée pendant laquelle les employés s'absentent du travail ou effectuent des tâches partielles ou légères à cause de leurs blessures. En 2015, nous avons remarqué une nouvelle amélioration importante du TGG, notamment dans les installations liées à la chaux des États-Unis (voir la figure 2) alors que les installations canadiennes ont enregistré les plus importantes réductions de la fréquence des incidents (voir la figure 3). Fait remarquable, les quatre installations de la Nouvelle-Zélande qui se sont jointes à Graymont au milieu de l'année ne dénombrent aucun accident avec perte de temps pour 2015.

Figure 2
Taux de gravité de Graymont, Amérique du Nord



Bien que nous pouvons être satisfaits de la tendance à la baisse de ces indicateurs clés, les activités de l'entreprise accusent toujours un retard sur les points de repère des plus grandes entreprises quant au nombre d'incidents à déclarer et aux blessures avec perte de temps : Le taux d'IDG est de 2,85 comparativement à 2,11 en moyenne pour l'industrie minière métallique et non métallique aux États-Unis en 2015, alors que le taux d'IPT est de 1,09 comparativement à 0,88 en moyenne pour l'industrie minière métallique et non métallique aux États-Unis en 2015. Voilà pourquoi nous travaillons à nous améliorer davantage par le renforcement du système de gestion de la santé, de la sécurité et de l'environnement (SSE) ainsi que par l'élaboration et la mise en œuvre de normes de sécurité plus strictes.

Figure 3
Taux d'incidents avec perte de temps, Amérique du Nord



Mise en œuvre des normes

Le Groupe de travail Zéro blessure de Graymont, qui a été formé en 2013 et dont le mandat était d'élaborer et de mettre en œuvre une série de normes de sécurité couvrant presque tous les aspects de la sécurité en milieu de travail, a en grande partie rempli son mandat en 2015. La seule exception est la Nouvelle-Zélande, où les normes de santé et sécurité devraient être intégrées d'ici la fin 2016.

Un total de 19 normes nouvelles et révisées ont été élaborées et mises en œuvre. Parmi les plus importantes, on retrouve les normes sur l'équipement de protection individuelle, le verrouillage et le cadenassage, les inspections de sécurité, la protection contre les chutes et le travail en hauteur, les espaces clos, et les pratiques de travail sécuritaires en électricité.



Culture de travail

À la fin du deuxième trimestre, le Groupe de travail Zéro blessure avait déterminé que les yeux et les mains étaient les parties du corps les plus souvent blessées dans les installations de Graymont. Elles ont été placées parmi les priorités en matière de santé et sécurité pour 2015. Des exigences relatives à une protection oculaire accrue pour des tâches et des lieux de travail précis ont été instaurées dans toutes les installations. De plus, une nouvelle norme en matière de règles de sécurité fondamentales comprend l'exigence d'effectuer une évaluation des risques avant les tâches visant à minimiser les causes de blessures aux mains les plus fréquentes, à savoir « l'omission d'identifier le risque ». Cette nouvelle norme aurait joué un rôle prépondérant dans la réduction drastique du nombre de blessures aux yeux et aux mains lors des derniers mois de l'année.

Le succès retentissant de cette initiative démontre aussi dans quelle mesure l'examen des causes fondamentales d'un incident peut mener à un processus amélioré d'enquêtes et de signalements, permettant de mieux identifier les « incidents évités de justesse » et les « bons coups » qui aident à sensibiliser davantage les employés aux dangers potentiels et ainsi éviter les accidents.

Après la mise en place des normes dans les installations de Graymont, l'orientation de la santé et sécurité sera maintenant de consolider les importants gains réalisés et de poursuivre sur notre lancée positive par des initiatives d'amélioration continue.

Dans cette optique, un programme de vérification interne visant à assurer la conformité aux normes et aux pratiques exemplaires sera instauré en 2016 en plus d'une vidéo spécialisée et d'outils basés sur un logiciel afin de donner un cours de mise à niveau sur les normes essentielles. De plus, une place importante sera accordée au comportement sécuritaire au travail.



Le Défi Sécurité

Parmi les initiatives en cours, on retrouve le *Défi Sécurité* qui se présente sous la forme d'une compétition d'une journée de formation. Les employés, divisés en équipes, ont pour défi de démontrer que leur équipe possède la plus grande connaissance et la meilleure compréhension de la culture et des normes de sécurité de Graymont. Créé par des employés de l'usine de Bedford, Québec, en 2013, le *Défi Sécurité* a été accueilli avec enthousiasme et s'est étendu aux autres usines de Graymont, où se déroulent des compétitions tous les printemps.

Ma sécurité... j'y pense!

La campagne d'affiches très réussie *Ma sécurité... j'y pense!* est aussi devenue un incontournable dans l'arsenal de promotion de la sécurité de Graymont. Organisées deux fois par année, les campagnes font appel à des affiches colorées qui attirent l'attention afin de sensibiliser les employés et leurs familles aux différents dangers que l'on rencontre pendant l'été et l'hiver, respectivement. Avec l'arrivée de la campagne *Ma sécurité... j'y pense!* en



Culture de travail

Nouvelle-Zélande dans les derniers mois de 2015, l'objectif des affiches était de susciter l'intérêt de la population locale en montrant des attraits spécifiques comme le rugby, la passion nationale du pays.

EMPLOIS

1 528

employés permanents
à temps plein

5,4 %

Taux de roulement volontaire
(incluant les départs à la retraite)

13 ans

Durée de service moyenne

402

employés comptant plus
de 20 ans de services

0

jour perdu en raison de grève

Engagement et rétention des employés

Le succès de la stratégie d'une entreprise, aussi bien conçue soit-elle, dépend ultimement de la mobilisation des hommes et des femmes qui doivent la mettre en œuvre. C'est pourquoi Graymont s'efforce de bâtir une culture « Un Graymont » qui motive les employés à prendre la responsabilité des tâches qui leur sont assignées.

C'est une question de respect des valeurs communes de Graymont, notamment l'intégrité, le respect et la responsabilisation.

La formation continue et le perfectionnement professionnel sont essentiels à la réalisation de la mission de Graymont — tout comme notre engagement envers une communication ouverte à deux sens.

L'approche de l'entreprise axée sur les gens ainsi que son engagement visant à faire de Graymont un employeur de choix au sein des communautés où nous sommes actifs se reflète dans la loyauté et la stabilité de notre effectif qui comptait plus de 1 500 employés à temps plein au terme de 2015. Le taux de départs volontaires, incluant les départs à la retraite, a légèrement diminué passant de 5,7 % l'année dernière à 5,4 %.

Formation et perfectionnement – Investir dans nos gens

Graymont comprend que pour attirer et maintenir en poste les meilleurs talents, nous devons non seulement offrir des emplois intéressants et stimulants et une rémunération concurrentielle, mais nous devons aussi offrir de la formation et du perfectionnement qui permettent aux employés d'améliorer leurs compétences et de se préparer à assumer de plus grandes responsabilités.

Au cœur de ces efforts se trouve le programme « Investir dans nos gens », un projet en cours qui vise à donner aux principaux employés travaillant dans diverses unités fonctionnelles ou occupants des fonctions de direction les moyens requis pour prendre les meilleures décisions concernant leur part respective des activités et devenir en quelque sorte de vrais « propriétaires » de l'entreprise. Ce programme utilise divers outils de formation spécialisés et programmes personnalisés pour s'assurer que les participants possèdent les compétences et la motivation requises pour soutenir Graymont dans sa quête de devenir une organisation réellement de classe mondiale, et ainsi accroître leurs possibilités de carrière.

En plus des initiatives de perfectionnement et de formation à l'interne, Graymont offre du soutien aux employés qui souhaitent poursuivre leurs études. Les employés à temps plein qui poursuivent de la formation professionnelle ou des études postsecondaires approuvées peuvent obtenir le remboursement de leurs



Culture de travail

droits de scolarité. De plus, l'entreprise offre de l'aide financière aux enfants des employés afin de les aider à tirer profit d'un grand nombre de possibilités de formation par le biais du Programme de bourses d'études Graymont.

Le Programme Mieux-être désormais fait la promotion des choix de vie sésés

La culture inclusive et axée sur les gens de Graymont est illustrée par le Programme Mieux-être désormais dont l'objectif est d'assurer la participation des employés des usines du Canada et des États-Unis et de leur conjoint(e) et de les aider à faire des choix de vie sésés.



Graymont encourage les participants au Programme à prendre part aux activités organisées tout au long de l'année et qui portent sur les quatre sujets suivants : la santé émotive au premier trimestre, l'activité physique au deuxième trimestre, la nutrition au troisième trimestre et le mieux-être financier, y compris des conseils sur l'établissement d'un budget et sur une meilleure gestion financière, au quatrième.

Les employés américains et leurs conjoint(e)s qui participent et réalisent les activités requises bénéficient d'une réduction de leur prime d'assurance médicale, alors que leurs collègues canadiens obtiennent des points qui peuvent être convertis en « dollars de mieux-être ». Ces dollars peuvent être utilisés pour acheter de l'équipement sportif, d'autres articles ou des abonnements dans des centres de conditionnement physique.

En plus de promouvoir des modes de vie sains, le Programme Mieux-être désormais favorise la camaraderie et un esprit d'équipe et de compétition. Un exemple de cette rivalité saine est le « Défi Maintenez votre poids » qui encourage les employés de Graymont à continuer de manger sainement et à faire de l'exercice pendant les Fêtes, alors que nous sommes tous tentés de trop manger. Durant la saison des Fêtes 2015, les employés américains qui ont participé au défi ont perdu en moyenne quatre livres par personne, dépassant les employés canadiens qui ont perdu une moyenne de trois livres. Bien entendu, comme les participants ont tous réussi à perdre du poids, ils en sont tous sortis gagnants. Un autre fait saillant du Programme de 2015 a été le défi de marche auquel ont participé les employés de 11 usines et de trois bureaux régionaux aux États-Unis. Ensemble, ils ont cumulé un total de plus de 83 millions de pas. Un nombre qui équivaut à près de 40 000 milles ou 64 000 kilomètres, soit deux allers-retours entre l'Amérique du Nord et la Nouvelle-Zélande. La distance moyenne parcourue par participant était de 161 milles ou 259 kilomètres.

Programme d'aide aux employés

L'approche axée sur les gens de Graymont est aussi évidente dans le Programme d'aide aux employés (PAE). Le PAE est un service de consultation confidentiel à court terme dont le mandat est d'aider les employés et les membres de leur famille éprouvant des problèmes personnels qui nuisent à leur rendement au travail. Les personnes qui ont besoin d'aide peuvent obtenir du soutien par téléphone ou en ligne de ressources compétences en santé et sécurité selon leur problème.



Préservation de
l'environnement



Préservation de l'environnement

Nous sommes engagés à opérer de manière durable et nous sommes fiers du fait que les produits de Graymont font partie de la solution pour de nombreux défis environnementaux que notre société doit relever.



TABLEAU DES ÉMISSIONS 2015

2 704 tonnes
d'émissions de SOx de Graymont

875 000 tonnes
d'émissions de SOx évitées dans
les autres industries qui utilisent
les produits de Graymont

Graymont vise à constamment respecter ou surpasser ses obligations en matière de réglementation et de contrôle, tout en travaillant de façon proactive afin de minimiser les impacts environnementaux de ses activités. Afin de respecter cet engagement, nous intégrons la responsabilité environnementale à notre planification stratégique et nous adoptons une approche systématique dans le cadre de nos pratiques liées aux répercussions environnementales.

Normes révisées

À la suite d'un examen exhaustif de l'approche de Graymont en matière de gestion environnementale effectué en 2015, nous avons décidé d'étayer les normes environnementales uniformes de l'entreprise avec des normes spécialisées additionnelles et des exigences en matière de rendement pour accélérer notre montée vers un niveau de classe mondiale. Pour ce faire, nous avons élaboré de nouvelles normes environnementales qui portent sur sept secteurs d'une importance cruciale : poussières diffuses, air, eau, déchets, intégration esthétique des installations, planification, remise en état et fermeture, et énergie. L'objectif est que toutes ces normes soient mises en œuvre d'ici la fin 2019.

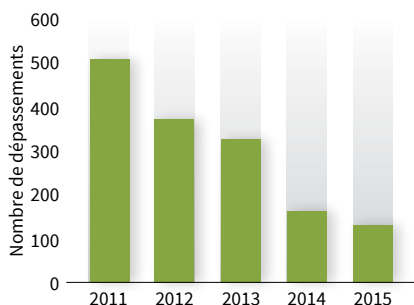
Cette mise en œuvre commence immédiatement et les priorités pour 2016 sont la prévention des déversements et les dispositifs de réduction des émissions atmosphériques. À cet engagement pris dans l'ensemble de l'entreprise s'ajoute le Plan environnemental de Graymont qui facilite également les améliorations continues, conformément aux objectifs annuels fixés par les installations respectives et approuvés par la direction. Il est ainsi plus facile de s'assurer que chaque région a la marge de manœuvre nécessaire pour traiter les questions environnementales qui revêtent un intérêt particulier pour l'installation et la communauté en question. Il commencera d'ailleurs à être question de l'atteinte de ces objectifs dans la prochaine édition du présent rapport.

Une approche systématique

En plus de notre examen de nos normes environnementales, nous avons renouvelé notre engagement d'assurer une conformité constante dans toutes nos installations. Dans cette optique, un système mis à niveau permettant d'assurer le suivi des actions liées à la conformité environnementale a été mis en place en 2015 dans toutes les installations nord-américaines. En outre, comme autre ligne de contrôle de la conformité, nous avons renouvelé nos pratiques de vérification grâce à un programme de vérification officiel qui inclut les vérifications internes selon nos propres normes et les vérifications par des tierces parties en fonction des règlements pertinents. Cinq installations ont été vérifiées par des tierces parties en 2015. Le programme, établi sur un calendrier de trois ans, se poursuivra en 2016, alors que six autres installations seront vérifiées. La vérification interne selon nos propres normes commencera après la phase de mise en œuvre des normes environnementales renouvelées.

Préservation de l'environnement

Figure 4
Nombre de dépassements
environnementaux de Graymont



ÉMISSIONS DE 2015 EN CHIFFRES

4,0 millions de tonnes
de chaux produites

- Une diminution de 4% comparativement à 2014
- 27% au-dessus des niveaux de 2004*

25 554 pétajoules
d'énergie consommée

- Une diminution de 4% comparativement à 2014
- 17% au-dessus des niveaux de 2004*

5,4 millions de tonnes
d'équivalents CO₂ en émissions
totales de GES

- Dans les installations nord-américaines, 12,6% sous les niveaux de 2004* d'intensité des émissions liées à la consommation de combustible (équivalent à 310 000 tonnes d'émissions de GES évitées).

2,7 mille tonnes
d'émissions de SOx

- 48% en dessous des niveaux de 2004*

5,6 mille tonnes
d'émissions de NOx

- 13% en dessous des niveaux de 2004*

*2004 est l'année de référence aux fins d'établissement du rapport.

Air et énergie - les progrès réalisés en 2015

Le suivi des émissions atmosphériques des fours à chaux de Graymont se fait à l'aide de dispositifs de surveillance en temps réel des émissions ou d'essais périodiques afin de s'assurer que les limites sont respectées. Historiquement, les dépassements enregistrés étaient des incidents de courte durée détectés par ces dispositifs de surveillance des émissions. Néanmoins, nous avons été strictes pour déterminer les causes et prendre les mesures correctives afin d'empêcher que la même situation se reproduise. Cette approche proactive a entraîné une diminution continue du nombre de dépassements enregistrés, qui sont passés de 161 en 2014 à 128 en 2015, son plus bas niveau (voir la figure 4).

Contrôle du procédé

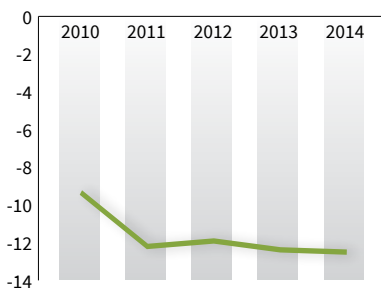
La calcination du calcaire pour produire de la chaux vive est un processus énergivore. Une meilleure efficacité énergétique se traduit par des niveaux réduits de polluants dans l'air et d'émissions de gaz à effet de serre (GES), ainsi que des coûts réduits.

L'approche que nous avons adoptée pour le contrôle du procédé est intégrée et multidisciplinaire, et rejoint les Services techniques, de Santé, Sécurité et Environnement, de la Qualité et bien sûr les services de l'Exploitation de Graymont. Nos équipes multidisciplinaires recherchent des moyens de s'assurer que nos procédés sont aussi efficaces que possible, afin de répondre aux exigences de qualité de nos clients tout en respectant les normes d'environnement et d'émissions applicables. Il s'agit d'une approche à trois volets, qui comprend l'utilisation d'équipement de contrôle, une formation spécialisée et des initiatives de contrôle du procédé. Nous prévoyons que ces efforts continueront d'entraîner des améliorations en termes de meilleure efficacité énergétique et de réduction des émissions de GES, d'oxydes de soufre (SOx) et d'oxydes d'azote (NOx), qui sont des sous-produits de combustion.

Au cours de 2015, des initiatives de contrôle du procédé comprenant l'installation de dispositifs de suivi continu des émissions pour tous les fours à chaux des installations de Bedford et Marbleton au Québec ont donné des résultats encourageants, nous permettant d'améliorer davantage le contrôle des émissions de SOx et d'avoir une meilleure compréhension globale des émissions associées à nos processus. D'autres tests sur ces dispositifs seront effectués en 2016 dans le but d'en installer sur les fours d'autres installations de Graymont.

Préservation de l'environnement

Figure 5
Réduction de l'intensité des émissions de combustion de GES pour toutes les installations liées à la chaux comparativement à l'année de référence 2004.



Stratégie relative aux gaz à effet de serre

Graymont adopte une approche intégrée à l'égard des exigences de surveillance des émissions de GES, afin de s'assurer que l'entreprise demeure bien au fait de tout problème, potentiel ou réel, et qu'elle ait amplement le temps d'apporter les changements qui peuvent être nécessaires pour assurer l'efficacité opérationnelle et le plein respect des règlements et des normes. Nous faisons de notre mieux pour nous conformer aux exigences des juridictions où nous avons des exploitations et nous travaillons de manière proactive pour réduire l'intensité de nos émissions de GES (voir la figure 5).

Une nouvelle capacité offrant une nouvelle technologie

L'engagement de Graymont à devenir une exploitation de classe mondiale et à produire de la chaux avec la plus faible empreinte environnementale possible est clairement illustré par ses investissements dans des technologies de pointe dans le cadre des projets de nouvelles installations et d'agrandissement d'installations existantes. À titre d'exemple, un nouveau four vertical qui présente la technologie la plus respectueuse de l'environnement que l'on retrouve dans l'industrie de la chaux au monde entrera en production à notre usine de Pleasant Gap en Pennsylvanie. De plus, un four vertical utilisant une nouvelle technologie d'alimentation au gaz naturel a été redémarré en 2015 à notre installation de Havelock, au Nouveau-Brunswick.

Un partenariat pour améliorer notre monde

Graymont s'efforce constamment de tirer profit des propriétés uniques de la chaux et des produits de chaux pour aider à résoudre et atténuer les nombreux problèmes environnementaux auxquels notre société moderne est confrontée. Cet objectif ne pourrait être réalisé sans de solides partenariats avec d'autres entreprises tout aussi engagées à s'attaquer aux problèmes environnementaux dans leurs domaines d'activités respectifs. Nous continuons de travailler avec certains partenaires afin de développer davantage les utilisations environnementales de la chaux, par exemple son utilisation comme épurateur pour réduire les émissions des centrales au charbon.

Préservation de l'environnement



**VENTES DE SOUS-PRODUITS
CALCINÉS EN 2015**

409 000 tonnes de
sous-produits calcinés vendues

Poussières diffuses

L'extraction et la transformation du minerai, y compris la chaux, peuvent générer de grandes quantités de poussières qui, si elles ne sont pas contrôlées, peuvent éventuellement créer une nuisance.

C'est pourquoi Graymont exerce ses activités conformément à des normes et pratiques environnementales universelles sévères, qui visent à réduire la génération de poussière, à limiter l'exposition des travailleurs et à empêcher les poussières diffuses de nuire aux propriétés et communautés environnantes. Les pratiques actuelles de Graymont, qui incluent le pavage des routes, l'application d'abat-poussières sur les routes non pavées, la remise en état des zones de stockage et une meilleure gestion des zones de stockage des matières premières et des sous-produits, ont permis de réduire considérablement les émissions de poussières dans les différents sites de notre réseau. Graymont a néanmoins été en mesure de hausser la barre en 2015 grâce à l'établissement d'une norme révisée qui exige l'examen ou l'installation de dispositifs de pointe pour tous les fours qui surveilleront étroitement les émissions de poussières et nous permettront de corriger rapidement tout mauvais fonctionnement des contrôles des émissions atmosphériques.

Réduction des déchets

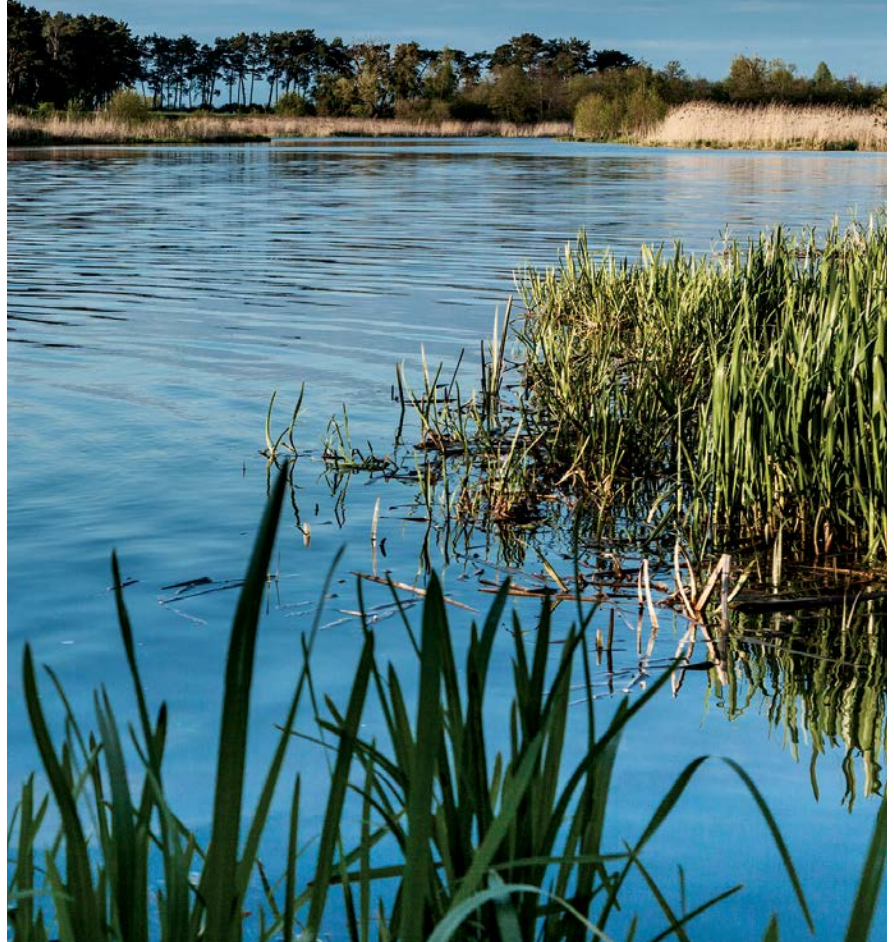
Au centre de l'approche de réduction des déchets de Graymont se trouve la détermination de l'entreprise à créer une valeur ajoutée et à réduire son empreinte environnementale en utilisant complètement tous les matériaux et toutes les ressources touchées par ses activités — qu'il s'agisse de chaux, de morts-terrains ou tout autre matériau.

L'objectif ultime consiste à atteindre un point où nos procédés ne génèrent pratiquement aucun déchet, en s'assurant qu'aucun déchet n'est envoyé au site d'enfouissement ou à l'incinération et que tous les produits sont réutilisés ou recyclés pour fabriquer de nouveaux produits.

Graymont met de l'avant une initiative à l'échelle de l'organisation visant à réduire ou éliminer complètement les piles de sous-produits non utilisés traditionnellement associées aux exploitations de chaux. La norme environnementale sur les déchets révisée mise en place en 2015 nous aidera à poursuivre nos travaux de développement et d'expansion dans des marchés où de tels matériaux peuvent être utilisés à bon escient.



Préservation de l'environnement





Relations avec
la communauté



Relations avec la communauté

Bâtir un avenir durable pour Graymont demande un engagement concret auprès des principales parties prenantes telles que les gouvernements, les organismes non gouvernementaux (ONG) et les communautés — y compris les Premières Nations et les Autochtones — et la démonstration de la volonté de l'entreprise d'opérer d'une manière responsable en créant de la valeur et des bénéfices durables pour toutes les parties.

PRINCIPES DIRECTEURS DES RELATIONS AVEC LES PARTIES PRENANTES

- ▶ Les parties prenantes recevront de l'information précise, en temps opportun, au sujet des activités et des plans futurs de Graymont qui pourraient les toucher.
- ▶ Les parties prenantes auront l'occasion de participer à un processus de consultation des parties prenantes, d'exprimer leur opinion et de faire entendre leurs préoccupations.
- ▶ Graymont s'efforcera de respecter la culture et les valeurs de chaque partie prenante.

Ouverture, honnêteté et principes

Graymont croit qu'une communication ouverte et honnête est à la base de toute bonne relation de voisinage. Fort de ce principe, nous nous efforçons de communiquer activement nos plans et de recueillir l'opinion de la communauté afin d'identifier et de traiter les problèmes et les idées dès le départ.

À cet effet, plusieurs installations de Graymont établissent des lignes de communications ouvertes avec les citoyens, les gouvernements locaux et autres entreprises locales. L'entreprise dispose également d'un processus interne pour faire le suivi des plaintes et s'assurer que les préoccupations des communautés soient prises en considération.

Partout où nous avons des exploitations, nous essayons de redonner à la communauté — qu'elle soit petite ou grande — qui est notre chez nous. Dans tous les cas, nous nous efforçons d'opérer conformément à nos valeurs et à nos principes directeurs de relations avec les parties prenantes.

Tirer parti de notre expérience

Au cours de la dernière décennie, Graymont a fait ses preuves en matière de relations avec les communautés réussies, à la fois dans le cadre de programmes à l'échelle de l'entreprise et d'initiatives locales novatrices adaptées aux désirs et aux besoins d'une communauté d'accueil en particulier.

Alors que l'entreprise a continué de prendre de l'expansion, nous avons poursuivi sur cette lancée en nous engageant et en investissant encore plus dans nos communautés. Les investissements dans les communautés ont à nouveau augmenté en 2015 s'élevant à environ 850 000 \$ CA.

De plus, pratiquement toutes les usines et tous les bureaux de Graymont — et leurs employés — ont donné un soutien additionnel sous forme de « dons en nature » de biens et services, sans oublier leur générosité dans leurs temps libres les soirs et fins de semaine pour donner un coup de main aux causes communautaires qui leur tiennent à cœur.



Relations avec la communauté

Promouvoir les activités sportives chez les jeunes



L'usine de Port Inland au Michigan a obtenu une mention d'aide en appuyant financièrement l'équipe de hockey Manistique afin qu'elle puisse participer à un tournoi à Muskegon, au Michigan, et en aidant à supporter le coût des réparations effectuées à la patinoire locale.



Les employés de l'usine de Pleasant Gap, en Pennsylvanie, se sont présentés au bâton en commanditant un voyage d'une journée pour l'équipe des Petites Liges afin qu'elle assiste à une partie à State College. En plus d'être des invités lors de la partie, les jeunes ont pu rencontrer les joueurs de l'équipe de baseball collégiale, leur repas était inclus et ils ont reçu des chandails souvenirs.

Engagement dans la communauté – Faire une différence

Les résultats positifs et les progrès réalisés au cours de 2015 dans le cadre de diverses initiatives viennent renforcer la croyance de Graymont voulant qu'un engagement concret des parties prenantes facilite une bonne planification stratégique ainsi que les prises de décision dans le meilleur intérêt de toutes les parties prenantes.

Voici donc quelques exemples représentatifs d'un éventail de projets exceptionnels élaborés et réalisés en 2015 par les équipes locales composées d'employés de Graymont très énergiques, dévoués à l'intérêt public, et déterminés à faire une différence en redonnant à leurs communautés. Ces projets vont de la remise de bourses d'études à des diplômés du secondaire qui fréquenteront l'université et la commandite d'équipes sportives amateurs à la proposition d'initiatives relatives à l'environnement et à la préservation de la nature.

Mise à jour sur les projets d'envergure

Giscome – Projet d'usine de chaux et carrière de calcaire

En 2015, Graymont a achevé l'étude géotechnique et hydrologique supplémentaire en lien avec le processus provincial de demande d'évaluation environnementale (EE) pour le projet de nouvelle usine de chaux et de carrière sur le territoire traditionnel des Lheidli T'enneh à Giscome, Colombie-Britannique, près de la ville de Prince George. Un certain nombre de réunions ont été tenues avec la communauté locale et les Premières Nations avant la présentation de la demande d'EE à la mi-octobre. Une décision concernant la demande devrait être rendue vers la fin 2016.



Relations avec la communauté

Creuser pour appuyer la gérance environnementale



Pour la quatrième année consécutive, une équipe de l'installation de Makareao sur l'île du Sud en Nouvelle-Zélande a planté des arbres pour le Yellow Eyed Penguin Trust dans la réserve d'habitat naturel de Tavora, près de Palmerston, Otago. Sur l'île Nord de la Nouvelle-Zélande, les employés de la carrière d'Oparure ont retroussé leurs manches pour aider à l'entretien d'une marae à proximité. Les marae sont des lieux de culte qui servent de point de rendez-vous religieux et sociaux pour les communautés maories. Graymont a aussi contribué en fournissant de la machinerie lourde et des matériaux pour aider à l'entretien des voies d'accès et des terrains. Ailleurs, les bénévoles soucieux de conservation du site Otorohanga ont effectué de nombreuses visites de la réserve Ruakuri afin d'aider le ministère de la Conservation dans sa lutte antiparasitaire.



Tous les mois d'avril, une équipe d'employés de l'usine de Pleasant Gap, en Pennsylvanie, aide l'organisme à but non lucratif Clearwater Conservancy à nettoyer les cours d'eau de la région. On retrouve d'autres initiatives similaires pilotées par des employés d'autres installations de Graymont, dont le nettoyage des berges au parc de la plage McDonald, à Richmond, en Colombie-Britannique, et le nettoyage annuel de la rivière Fox à Green Bay, au Wisconsin. Des dons des employés de l'usine de Bedford, au Québec, ont permis de planter 1300 arbustes le long des berges des cours d'eau de la MRC de Brome-Missisquoi.

Projet Harmonie de Marbleton

Présenté une première fois à la communauté en 2013, le Projet Harmonie garantirait la continuité des opérations du site de Marbleton pour les 50 prochaines années, une des principales sources d'emplois de cette petite communauté des Cantons de l'Est au Québec. Le projet comporte essentiellement la restructuration de la gestion des morts-terrains de l'usine, un processus qui a commencé au printemps 2015 et qui se poursuit.

Ce projet comprend un certain nombre d'initiatives différentes de remise en état du terrain visant à améliorer la qualité de vie dans la région et à mieux intégrer les futures activités au site. Graymont s'est engagée à fournir un financement suffisant pour s'assurer que les terrains remblayés ciblés peuvent être pleinement utilisés par la population comme espaces verts ou récréatifs. Le point de vue de la population obtenu par des efforts de sensibilisation continus est pris en compte à toutes les phases du projet. Les prochaines étapes du projet exigent l'approbation par les autorités provinciales, ce qui est prévu pour 2017.

Projet Héritage de Bedford

Ce projet vise à assurer l'avenir d'une autre installation de longue date de Graymont dans les Cantons de l'Est, la carrière et l'usine de chaux de Bedford. Le Projet Héritage de Bedford a franchi une étape très importante en 2015 quand la *Commission de protection du territoire agricole du Québec* (CPTAQ) a donné son approbation pour que le projet soit lancé tel que proposé sur les terres indiquées. Les prochaines étapes incluent l'approbation de la CPTAQ pour l'achat des terrains requis pour faciliter le projet et le dépôt d'une demande d'autorisation officielle au ministre de l'Environnement.

Entretemps, les travaux ont commencé en 2015 dans le cadre d'une phase préliminaire du projet à petite échelle, appelée le secteur Maska. Les travaux qui y sont menés comprennent des études sur la planification de la gestion des eaux afin d'assurer l'implantation viable de l'empilement de pierres dans le paysage et l'environnement. Les activités d'empilement de pierres ont commencé en 2016 et se poursuivront pendant environ deux ans. Graymont assure une surveillance étroite de ces activités et demeurera en communication constante avec ses voisins pour s'assurer que tout est fait selon le plan. De plus, les travaux se poursuivent sur une étude visant à déterminer l'approche et les techniques les plus efficaces qui seront utilisées dans l'avenir pour la restauration des empilements de pierres. Pour ce faire, un certain nombre d'espèces d'arbres seront plantées au printemps 2016.



Relations avec la communauté

Aider les héros locaux



Une structure à bureaux portative de l'usine de Graymont de Bedford, au Québec, qui n'était plus utilisée et qui devait être démolie a été donnée au service d'incendie local pour que les pompiers y pratiquent leurs techniques de sauvetage et de ventilation de la fumée et des émanations

Donner un coup de main aux moins fortunés



Les employés de Graymont à Port Inland, Michigan (ci-dessus), et à Salt Lake City, Utah, ont aidé l'organisme Habitat pour l'humanité à construire des maisons abordables pour les personnes moins fortunées de leurs communautés respectives. Graymont est la première entreprise en importance à établir un partenariat avec Habitat pour l'humanité à Port Inland.

Rexton

En 2015, Graymont accueillait favorablement l'approbation par le Ministère des ressources naturelles (DNR) du Michigan relative à sa demande de transaction foncière, qui prévoit la vente et l'échange de terres dans les comtés de Mackinac et Luce de la haute péninsule du Michigan afin de faciliter une nouvelle exploitation de chaux. Pour respecter son engagement de soutenir le développement de la communauté dans la région, Graymont prévoit financer des initiatives de développement économique.

Les travaux préliminaires ont commencé sur un site désigné où de l'exploitation de carrières est prévue. De plus, des évaluations environnementales et culturelles sont menées selon les besoins pour soutenir les relations communautaires et les besoins en matière de permis.

Graymont prévoit soumettre en 2016 une proposition d'échange de terrains au U.S. Forest Services pour le projet de Rexton. Cette proposition d'échange devra être étudiée en vertu de la National Environmental Policy Act, un processus qui, selon l'entreprise, s'étendra sur au moins trois ans. Des efforts de sensibilisation communautaires et tribaux sont en cours par le biais d'une consultation directe, d'une participation active aux activités communautaires et l'organisation d'événements.



Relations avec la communauté



Données sur le rendement en durabilité



Les trois tableaux qui suivent présentent les indicateurs de rendement clés (IRC) de Graymont en ce qui concerne le rendement social, environnemental et économique. Les données courantes et antérieures y figurent pour les années 2011 à 2015 et incluent des références à l'année 2004 qui a été définie comme année de référence.

DONNÉES SUR LE RENDEMENT SOCIAL

IRC		2015	2014	2013	2012	2011	Remarques
Nombre d'employés permanents à temps plein	Canada	640	611	640	614	523	En date du 31 décembre de chaque année.
	Nouvelle-Zélande	84					
	États-Unis	804	748	714	722	586	
Taux de roulement volontaire (incluant les départs à la retraite)	Total	5,4%	5,7%	5,3%	4,8%	4,5%	Exclut les départs d'étudiants occupant des emplois d'été temporaires.
Composition du conseil d'administration et de la direction de Graymont Limited	Conseil Direction	8H 2F 13H 1F	8H 2F 12H 1F	8H 2F 11H 1F	8H 1F 13H 2F	8H 1F 9H 1F	H – homme F – femme
Taux d'incidents à déclarer	Canada	3,06	4,4	3,0	2,2	1,5	Nombre d'incidents qui ont entraîné un traitement médical, des jours de travail perdus ou des jours de travail avec restriction par 200 000 heures d'exposition.
	Nouvelle-Zélande	2,58					
	États-Unis	2,71	2,2	2,5	2,1	2,8	
Taux d'incidents entraînant des pertes de temps	Canada	1,13	1,6	1,3	1,2	0,7	Nombre d'incidents qui ont entraîné des jours de travail perdus par 200 000 heures d'exposition.
	Nouvelle-Zélande	0					
	États-Unis	1,11	1,2	1,1	1,2	1,0	
Décès		0	0	0	0	0	
Amendes monétaires pour manquement aux règles de sécurité	Canada	12 \$	1.8 \$	0.3 \$	2.1 \$	0 \$	Milliers de \$ CA Milliers de \$ NZD Milliers de \$ US
	Nouvelle-Zélande	0 \$					
	États-Unis	38 \$	44.5 \$	85.8 \$	76.1 \$	22.5 \$	
Nombre de jours perdus en raison de grève	Canada	0	0	0	0	0	
	Nouvelle-Zélande	0	0	0	0	0	
	États-Unis	0	0	0	0	0	
Employés couverts par les indemnités de maladie et de retraite	Canada	100%	100%	100%	100%	100%	
	Nouvelle-Zélande	100%	100%	100%	100%	100%	
	États-Unis	100%	100%	100%	100%	100%	
Employés couverts par le Programme d'aide aux employés	Canada	100%	100%	100%	100%	100%	
	Nouvelle-Zélande	100%	100%	100%	100%	100%	
	États-Unis	100%	100%	100%	100%	100%	
Investissement dans la communauté	Canada	423 \$	370 \$	480 \$	221 \$	208 \$	Milliers de \$ CA Milliers de \$ NZD Milliers de \$ US
	Nouvelle-Zélande	3 \$					
	États-Unis	260 \$	239 \$	248 \$	176 \$	179 \$	

DONNÉES SUR LE RENDEMENT ENVIRONNEMENTAL

IRC		2015	2014	2013	2012	2011	Remarques
Consommation d'énergie	Canada	5,6	6,3	6,1	6,3	7,2	Pétajoules, Énergie totale utilisée par les installations, y compris le combustible et l'électricité.
	Nouvelle-Zélande	0,8					
	États-Unis	19,1	20,9	21,5	20,3	17,5	
Émissions directes de gaz à effet de serre	Canada	1,1	1,3	1,2	1,2	1,3	Millions de tonnes de CO ₂ e, Installations de production de chaux seulement. Millions de tonnes de CO ₂ e, Installations de production de chaux seulement.
	Nouvelle-Zélande	0,2					
	États-Unis	4,1	4,5	4,5	4,3	3,4	
Intensité des émissions de carbone de la production	Canada	1,21	1,21	1,20	1,24	1,26	Tonnes de CO ₂ e par tonnes de chaux, Production de chaux seulement. Tonnes de CO ₂ e par tonnes de chaux, Production de chaux seulement. (L'intensité de 2004 était de 1,31 au Canada et 1,43 aux États-Unis)
	Nouvelle-Zélande	1,27					
	États-Unis	1,38	1,40	1,40	1,38	1,38	
Émissions de NOx	Canada	2,0	2,3	2,3	2,2	2,3	Milliers de tonnes, Production de chaux seulement, Données de l'INRP. Milliers de tonnes, Production de chaux seulement, Données du TRI. (Les émissions de 2004 étaient de 2,2 au Canada et 4,3 aux États-Unis)
	Nouvelle-Zélande	0,1					
	États-Unis	3,5	3,8	3,7	3,7	4,1	
Émissions de SOx	Canada	1,3	1,5	1,3	1,5	1,6	Milliers de tonnes, Production de chaux seulement, Données de l'INRP. Milliers de tonnes, Production de chaux seulement, Données du TRI. (les émissions de 2004 étaient de 1,6 au Canada et 3,6 aux États-Unis)
	Nouvelle-Zélande	0,1					
	États-Unis	1,4	1,6	1,6	1,6	1,5	
Amendes monétaires pour manquement aux règles environnementales	Canada	\$0,1	\$5	\$1	\$2	\$0	Milliers de \$ CA Milliers de \$ NZD Milliers de \$ US
	Nouvelle-Zélande	\$0					
	États-Unis	\$15	\$84	\$57	\$137	\$17	
Nombre de dépassements des émissions	Canada	61	34	55	21	62	Nombre de dépassements. Un dépassement peut être un excès d'émissions aussi court que six minutes.
	Nouvelle-Zélande	5					
	États-Unis	62	127	266	347	445	
Total cumulatif des terres perturbées	Canada	1 068	1 003	875	690	716	Hectares, Inclut les sites d'usines, carrières et gravières.
	Nouvelle-Zélande	85					
	États-Unis	1 072	1 101	904	968	822	
Terres remises en état	Canada	3	7	4	8	2	Hectares, Inclut les sites d'usines, carrières et gravières.
	Nouvelle-Zélande	0					
	États-Unis	61	9	22	21	10	
Sous-produits partiellement calcinés vendus	Canada	52	38	26	30	24	Milliers de tonnes Milliers de tonnes Milliers de tonnes
	Nouvelle-Zélande	5					
	États-Unis	352	587	416	389	328	

DONNÉES SUR LE RENDEMENT ÉCONOMIQUE



IRC		2015	2014	2013	2012	2011	Remarques
Ventes	Chaux	4,0	4,2	4,2	4,0	3,5	Millions de tonnes
	Pierre	6,0	5,4	5,7	6,3	6,7	Millions de tonnes
	Asphalte	0,4	0,4	0,3	0,5	0,3	Millions de tonnes
	Béton	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	Millions de mètres cubes
Rémunération des employés (y compris les traitements, salaires, indemnités de maladie et pension)	Canada	80,8\$	72,8\$	71,4\$	63,9\$	58,4\$	Millions de \$ CA
	Nouvelle-Zélande	4,3\$					Millions de \$ US
	États-Unis	84,2\$	79,6\$	75,7\$	73,8\$	62,0\$	Millions de \$ NZD
Aide financière provenant du gouvernement	Canada	1,3\$	1,5\$	0,8\$	1,8\$	1,2\$	Millions de \$ CA
	États-Unis	0,8\$	0,5\$	0,6\$	0,5\$	0,3\$	Millions de \$ NZD
Dépenses de recherche et développement	Total	6,1\$	6,7\$	6,5\$	6,3\$	4,4\$	Millions de \$ CA



Installations de chaux de Graymont en Amérique du Nord



LÉGENDE

-  Usines de chaux
-  Terminaux de chaux

Les installations nord-américaines de chaux (18 usines) se consacrent à la production de chaux à teneur élevée en calcium et dolomitique, de pierre à chaux pulvérisée, de produits à base de chaux à valeur ajoutée tels que la chaux éteinte et le carbonate de calcium précipité et de pierres de construction. Au Canada, l'entreprise a des installations dans les provinces de l'Alberta, de la Colombie-Britannique, du Manitoba, du Nouveau-Brunswick et du Québec. Aux États-Unis, Graymont est présente dans les états du Michigan, Montana, Nevada, Ohio, Oregon, Pennsylvanie, Utah, Washington et Wisconsin. L'entreprise exploite également des terminaux de transbordement rail-route permettant d'élargir le marché géographique de plusieurs usines. Les installations de chaux nord-américaines sont appuyées par cinq bureaux régionaux situés à Boucherville au Québec, Calgary en Alberta, Bellefonte en Pennsylvanie, West Bend au Wisconsin, Salt Lake City en Utah et le service d'ingénierie de Graymont situé à Joliette au Québec.

Installations de chaux de Graymont en Nouvelle-Zélande



Les installations de chaux de Graymont en Nouvelle-Zélande (3 usines) approvisionnent les marchés industriels, de santé animale et agricoles des régions de la Nouvelle-Zélande et de l'Asie-Pacifique en chaux et en produits de chaux de qualité. La constance de l'approvisionnement est essentielle pour les clients et une très grande place est accordée pour s'assurer de toujours être en mesure de gérer la production et la logistique dans le but de répondre aux exigences des clients tant dans l'île Nord que Sud.

Division des matériaux de Graymont



La division des Matériaux se consacre à la production de pierre de construction, de sable, de gravier, de produits d'asphalte et de béton préparé pour répondre aux besoins de construction générale et d'infrastructure dans le nord de l'État de New York. Le Groupe des Matériaux exploite également un site dans le nord de l'Alberta dans le cadre d'un partenariat commercial (n'apparaît pas sur la carte). Le siège social de la division des Matériaux est situé à Plattsburgh, New York.

Note sur les prévisions

Renseignements prospectifs

Ce rapport renferme des renseignements de nature prospective qui peuvent être influencés par certains risques et facteurs connus et inconnus.

On ne peut fournir aucune garantie quant à la précision de ces renseignements dans l'avenir, particulièrement les prévisions et projections financières.

Les résultats réels et les événements dans l'avenir pourraient différer considérablement de ce qui est indiqué dans le présent rapport.

Lexique et abréviations

Bons coups – Une situation comportant un risque potentiel qui a été identifiée pour correction avant de causer une blessure à un travailleur.

\$ CA – Dollar canadien.

CO₂e – Équivalent de dioxyde de carbone.

Dépassement des émissions – Dépassement au cours duquel les émissions excèdent la limite du permis environnemental ou la norme interne pendant une durée réglementaire. Les durées réglementaires peuvent être aussi courtes que six minutes.

Émissions des gaz à effet de serre – Dans le cas de Graymont, cela comprend le dioxyde de carbone, le méthane et l'oxyde nitreux.

Incident à déclarer chez Graymont (IDG) – Un incident qui fait en sorte qu'un travailleur blessé a besoin de traitement médical en plus des premiers soins, qu'un travailleur blessé est incapable de se présenter pour son prochain quart de travail, ou qu'un travailleur blessé est restreint dans ses fonctions.

Incident entraînant une perte de temps – Un incident qui empêche un travailleur blessé de se présenter pour son prochain quart de travail.

Incident évité de justesse/passé près – Un incident qui n'a causé aucune blessure aux travailleurs.

INRP – Inventaire national des rejets de polluants – Canada.

IRC – Indicateur de rendement clé.

MSHA – Organisme de réglementation de la santé et la sécurité dans les mines des États-Unis.

NOx – Oxydes d'azote qui sont un sous-produit de la combustion.

\$ NZD – Dollar néozélandais

PCD – Président et chef de la direction.

Pétajoules – 10¹⁵ joules.

Santé, sécurité et environnement (SSE) – Désigne les activités et les processus visant à rehausser le rendement de l'entreprise en matière de santé, de sécurité et d'environnement.

SOx – Oxydes de soufre qui sont un sous-produit de la combustion.

Taux de gravité de Graymont (TGG) – Calcul fondé sur la somme des jours de travail perdus multipliée par 2, plus le nombre de jours de travail restreint sur une période de temps donnée. Le total est ensuite divisé par le nombre d'incidents à déclarer chez Graymont.

Tonne – Tonne métrique ou 1 000 kilogrammes.

TRI – Inventaire des rejets de polluants – États-Unis.

\$ US – Dollar américain.

Nous joindre

Chez Graymont, nous considérons notre engagement à atteindre un rendement de classe mondiale dans tous les aspects de nos activités comme un voyage, et non une destination. Nous cherchons toujours à améliorer notre rendement à l'égard de la gérance environnementale, de la santé et la sécurité au travail et des relations avec les parties prenantes, et vos commentaires et opinions sont les bienvenus.

Les communications doivent être adressées à :

Courriel : ehs@graymont.com

Ou visitez-nous au www.graymont.com



GRAYMONT

www.graymont.com